

## Bachelier - Assistant social

<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
<b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Méthodologie du travail social 3			
Code	SOAS3B28AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u>  <b>Frédérique BRIBOSIA</b> (frederique.bribosia@helha.be)            Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be)            René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)            Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)            Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be)            Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be)            Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be)            Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u>  <b>Véronique POURVEUR</b> (veronique.pourveur@helha.be)            Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)            Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u>  <b>Valérie COUTEAU</b> (valerie.couteau@helha.be)            Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u>  <b>Florence KAYAERT</b> (florence.kayaert@helha.be)            Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
  - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
  - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
  - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
  - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
  - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
  - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
  - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
  - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
  - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
  - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
  - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
  - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
  - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
  - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
  - 8.4 Développer la créativité.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B28ASA Méthodologie du travail social et supervisions collectives 60 h / 5 C

SOAS3B28ASB Approche systémique des situations sociales 18 h / 1 C

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B28ASC Travail social individualisé 3 24 h / 2 C

SOAS3B28ASD Travail social de groupe 3 24 h / 2 C

SOAS3B28ASE Initiation à la négociation 24 h / 2 C

SOAS3B28ASF Activités de soutien volet B 6 h / 0 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B28ASG Méthodologie intégrée du travail social 48 h / 4 C

SOAS3B28ASH Intervention systémique en travail social 30 h / 2 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI Méthodologie intégrée du travail social 48 h / 4 C

SOAS3B28ASJ Intervention systémique en travail social 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B28ASA Méthodologie du travail social et supervisions collectives 50

SOAS3B28ASB Approche systémique des situations sociales 10

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B28ASC Travail social individualisé 3 20

SOAS3B28ASD Travail social de groupe 3 20

SOAS3B28ASE Initiation à la négociation 20

SOAS3B28ASF Activités de soutien volet B -

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B28ASG Méthodologie intégrée du travail social 40

SOAS3B28ASH Intervention systémique en travail social 20

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI Méthodologie intégrée du travail social 40

SOAS3B28ASJ Intervention systémique en travail social 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 3.

**Principe général :** la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités

d'apprentissage composant l'UE).

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

***En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)***

**Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,**

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Mons - Campus** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social individualisé 3			
Code	7_SOAS3B28ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Véronique POURVEUR</b> ( <a href="mailto:veronique.pourveur@helha.be">veronique.pourveur@helha.be</a> ) <b>Marcel LACROIX</b> ( <a href="mailto:marcel.lacroix@helha.be">marcel.lacroix@helha.be</a> ) <b>Aurore STRAPPAZON</b> ( <a href="mailto:aurore.strappazon@helha.be">aurore.strappazon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est de percevoir le processus d'intervention en travail social individualisé adapté aux contextes et besoins spécifiques des usagers rencontrés. Il offre des connaissances théoriques et des outils permettant de développer la connaissance de soi et de ses modes relationnels, ainsi que de leurs effets sur la relation d'aide. A travers la présentation de plusieurs méthodologies, il invite à intégrer et à harmoniser les outils, les techniques et les méthodes utilisés.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Clarifier son propre mode relationnel et émotionnel, ainsi que celui du bénéficiaire, et leurs impacts dans la relation d'aide.
- II. En partant des points de repères généraux du processus d'intervention, identifier, discerner et adapter les outils, les techniques et les méthodes, dans des contextes particuliers comme la crise, l'urgence, le long terme, le court terme et la contrainte, en lien avec les besoins psychosociaux des usagers de manière théorique et dans l'approche du cas particulier.
- III. Préparer et documenter une réflexion méthodologique au départ d'une situation rencontrée en stage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Rappel et perspective de la démarche générale en travail social individualisé.
2. Approche de soi.
  - Gestion des émotions.
  - Regard sur nos attitudes dans la relation d'aide.
3. Approche des différentes méthodologies et des thèmes transversaux s'y rattachant.
  - Intervention à court terme. Crise et Urgence.
  - Intervention dans la contrainte et le contrat.
  - Intervention à long terme et le projet individualisé.
  - Intervention en réseau et de réseau.

## Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situation problème
- Etude de cas
- Jeu de rôle

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus
- Powerpoint

## Ouvrages de référence

- AMIGUET O. & JULIER C., L'intervention systémique dans le travail social, Editions IES, Genève, 1996.
- AUGER L., Communication et épanouissement personnel. La relation d'aide, Editions de l'Homme, 1972.
- BERTAUX D., Les récits de vie, Nathan, 1997.
- BORN M. & LIONTI A-M., Familles pauvres et intervention en réseau, L'Harmattan, 1996.
- BOURLES Cl., Les jeux de simulation et les situations d'apprentissage interactives pour la formation et l'enseignement, Cahiers de l'IPSA, n° 1995.18.
- Bibliographie fournie dans le syllabus.

## Supports

- Syllabus
- Présentation pwp
- Matériel didactique (étude de cas)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant sera évalué sur base d'un examen oral (100 % des points).

L'examen oral portera sur deux questions de théorie et une analyse de situation.

En cas de seconde session, l'étudiant doit représenter un examen oral suivant les mêmes modalités qu'en première session.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100 %			Exo	100 %

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Mons - Campus** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de groupe 3			
Code	7_SOAS3B28ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours présente les méthodes et les outils permettant à l'étudiant de préparer et d'animer des réunions et groupes restreints, en fonction des contextes. Il guide l'étudiant dans le choix des modes d'animation adaptés à la réunion et à son propre style d'animation et de communication. Il propose de poser un regard critique sur les méthodes, techniques et outils utilisés, ainsi que sur les difficultés rencontrées dans cette pratique, en s'appuyant sur des situations expérimentées (jeux de rôles).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

- I. Identifier et discriminer les types de réunion et le processus d'animation y attendant, ainsi que les principales difficultés inhérentes à la gestion d'un groupe.
- II. Préparer par écrit une réunion en tenant compte des repères théoriques présentés au cours et argumenter ses choix méthodologiques.
- III. Co-animer une réunion.
- IV. Identifier son style d'animation et de communication.
- V. Critiquer l'animation et les choix méthodologiques.
- VI. Expérimenter une réflexion méthodologique en équipe et en extraire les principaux axes pour les partager et les questionner avec ses pairs.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les types de réunions qu'un travailleur social peut rencontrer (information ascendante et descendante, discussion, décision)

- Préparation et structuration d'une réunion
- Conduction d'une réunion

Les fonctions de régulation, facilitation et production

Les styles de conduction et de communication

Les rôles et les attitudes de l'animateur

Les outils

Gérer les principaux problèmes, faire face aux conflits

- Préparer, animer et évaluer une réunion (jeux de rôles)

### Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Jeux de rôles
- Travail en autonomie (en duo, en équipe et en groupe)

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus
- Consignes et grilles d'évaluation pour la préparation du travail en autonomie
- Feedback sur la préparation écrite et l'animation (Objectif 2)
- Accompagnement de l'équipe via un processus de suivi de l'élaboration de leur travail (Objectif 6)
- Bibliographie

### Ouvrages de référence

- BONETTI M, CONAN M., & ALLAN B., Développement social urbain. Stratégies et méthodes, Paris, L'Harmattan, Objectif Ville, 1991.
- HACCOURT M. et al., Groupes efficaces, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 1989.
- GOURGAND D., Les techniques de travail en groupe, Toulouse, Privat, 1983.
- MACCIO C., Animation de groupes, Lyon, Chronique sociale, 1983.
- MUCCHIELLI R., La dynamique des groupes, Paris, Ed. ESF, 1992.
- MUCCHIELLI R., La conduite de réunion, Paris, Ed. ESF, 1992.
- CHEVALIER-BEAUMEL A., Préparer une réunion pour mieux l'animer et y participer, Paris, Vuibert, 2004.
- KALFON Julie, Animer vos réunions!, Paris, Dunod, 2012.
- Voir bibliographie dans le syllabus.

### Supports

- Syllabus
- Fichier Powerpoint

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de TSG sur 20 points (100% de la note AA) comprend une préparation écrite (75% de la cote de l'activité d'apprentissage, /15 points) ainsi que la co-animation d'une réunion (25%, /5 points).

Les consignes seront remises dès le premier cours.

En cas de seconde session, l'étudiant doit représenter un examen oral portant à 100% sur le syllabus.

### Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Mons - Campus** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la négociation			
Code	7_SOAS3B28ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX ( <a href="mailto:marcel.lacroix@helha.be">marcel.lacroix@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours est destiné, d'une part, à fournir des références théoriques et des outils de travail face aux situations de négociation dans les groupes, en particulier dans le cadre de la gestion de conflits.

Il vise à faire prendre conscience de deux styles de négociation différents : la négociation sur position qui est souvent celle que l'on adopte spontanément et la négociation raisonnée (gagnant-gagnant).

Ce cours vise à envisager dans quelles circonstances recourir à l'une ou l'autre forme de négociation, voire à une combinaison des deux.

D'autre part, ce cours vise à comprendre le système de concertation sociale en Belgique. Seront donc abordées les notions de concertation sociale, conventions collectives de travail, commissions paritaires, organisations d'employeurs et de travailleurs,... Afin de rendre cette seconde partie plus concrète, et si l'organisation le permet, un invité viendra partager son expérience (délégué syndical, permanent professionnel ou autre).

L'étudiant sera amené à pouvoir faire des liens entre ces notions théoriques et ce qu'il aura pu observer sur le terrain.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier et analyser une situation sociale complexe dans un contexte de négociation et en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, ...
- II. Elaborer un processus d'intervention en discernant et en adaptant les techniques et les méthodes de manière pertinente et structurée selon les types de négociation (sur position ou raisonnée) et leur évolution et ce en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Mobiliser des habilités relationnelles adéquates face à une personne ou un groupe dans un contexte de négociation : capacité à établir le rapport à une personne, un groupe, s'intéresser à elle (ou au groupe) pour faciliter l'échange et la communication ; capacité à prendre la parole, à écouter et à entrer dans le monde de l'autre ; capacité à argumenter en toute bienveillance pour l'autre (en distinguant la menace, la force, le chantage, le marchandage, ... ; capacité à susciter la créativité pour trouver de nouvelles solutions à certains problèmes.
- IV. Questionner et poser un regard critique sur une situation de négociation (des enjeux aux objectifs) et sur les outils, les techniques et méthodes y afférents.
- V. Décrire dans son contexte évolutif et de façon concrète le système de concertation sociale en Belgique et son impact sur les travailleurs.

### 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

1. Quelques définitions : notions sur le conflit, les enjeux, ...
2. Distinction entre les deux sortes de négociation
3. Le processus de la négociation sur position
4. Le processus de la négociation raisonnée
5. Selon le contexte et la situation, envisager le type de négociation à privilégier
6. Le système de concertation sociale en Belgique : conventions collectives de travail, commissions paritaires, organisations d'employeurs et de travailleurs,...
7. Exercices et mises en situation

## Démarches d'apprentissage

- Approche interactive La pédagogie utilisée sera évidemment active et participative. A partir de situations pratiques, l'étudiant aura l'occasion d'expérimenter et de s'approprier certaines méthodes de négociation. Les supports seront variés: mises en situation, jeux de rôle, témoignages de professionnels, ...
- Les expérimentations et l'appropriation se feront, pour les étudiants, à travers des débats, prises de position dans des analyses de situations, jeux de rôle, ...

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Divers supports et Powerpoint à la disposition des étudiants.
- Un temps est proposé aux étudiants pour voir leur copie d'examen.

## Ouvrages de référence

- L. BELLENGER, Etre constructif dans les négociations et discussions, Entreprise moderne d'édition, 1984.
- R. FISCHER W. URY, Comment réussir une négociation ?, Paris, Seuil, 2006.
- J.-A. MALAREWICZ, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, Paris, ESF Editeur, 1992.
- C. THUDEROZ, Négociations. Essai de sociologie du lien social, Paris, PUF Le Sociologue, 2000.
- L. BELLENGER, Le fondamentaux de la négociation, ESF Editeur, 3e édition 2011.
- R. BOURGUE, C. THUDEROZ, Sociologie de la négociation, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- A. STIMEC, La négociation, 2e édition, Dunod, 2011.
- S. Demoulin, Psychologie de la négociation, Mardaga, 2014.

## Supports

- Présentation PP.
- Matériel didactique (étude de cas).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se déroulera sous forme d'un examen écrit en décembre et un oral en septembre.

Concrètement, les étudiants seront évalués sur leur capacité à distinguer les deux modes d'approche de la négociation, la maîtrise de chacun des deux processus et la capacité à faire des liens avec des situations concrètes.

Ils seront également évalués sur leur capacité à expliquer le système de concertation sociale belge et à faire des liens avec des exemples.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

## Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Mons - Campus** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités de soutien volet B			
Code	7_SOAS3B28ASF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	-		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Une formation "action sociale française" est proposée aux étudiants. Il s'agit de permettre aux étudiants qui seront confrontés lors de leur stage aux dispositifs français d'être informés des dispositifs sociaux français et de leur fonctionnement. Ce module est ouvert à tous les étudiants du BLOC 3

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Globalement, permettre aux futurs professionnels de se repérer dans le champ social en France. Repérage indispensable pour travailler en France et utile en tant que partenaires, ce qui est souvent le cas pour des services sociaux frontaliers.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Apporter les éléments de connaissance de base utiles à la pratique du service social en France (connaissances législatives, organisationnelles et institutionnelles)
- Aider à une meilleure intégration des us et coutumes, aspects pratiques liés au métier d'assistant social.
- Apporter des clés de compréhension des modalités de fonctionnement et des spécificités méthodologies

#### Démarches d'apprentissage

Ce module de formation est proposé en 3 séances de cours. Exposé enrichi d'exemples.

Ce module est obligatoire pour tous les étudiants qui effectuent leur stage de BLOC 3 sur le territoire français (métropole et Dom tom)

Facultative et ouverte à tous les étudiants du BLOC3.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses lors des séances

#### Ouvrages de référence

- Autès, M. (2013). Les paradoxes du travail social. Paris : Broché.
- Batifoulier, F., Bouffin, G., Bouquet, B., Francis Charleux, et al. (2014). Manuel de direction en action sociale et médico-

sociale. Paris : Dunod. Collection: Guides Santé Sociale.

- Borgetto, M., Lafore, R., Dupeyroux, J-J. (2015). Droit de la sécurité sociale. (18e ed.). Paris : Editions Dalloz.
- Bouquet, B. (2014). Profession : Assistante de Service Social. (6e ed). Paris : Broché.
- Grandguillot, D. (2009). RSA revenu de solidarité active. Paris : Broché.
- Guegen, J-Y, (coordination éditoriale). (2009). La réorganisation de l'action sociale. Paris : Dunod.
- Guide de l'accès au logement à l'usage des travailleurs sociaux. Se loger. Repères 2014 [En ligne] <https://siao75.fr/>
- Huyette, M. & Desloges, P. (2009). Guide de la protection judiciaire de l'enfance. (4e ed). Paris : Dunod. Collection : Guides Santé Sociale.
- Jovelin, E. (2008). Histoire du travail social en Europe. Paris : Editions Vuibert. Perspectives sociales.
- Manciaux (2002). Enfances en danger. Paris : Editions Fleurus.
- Revues ASH « Actualités sociales hebdomadaires » [En ligne] [www.ash.fr/](http://www.ash.fr/)
- Verdier, P. & Noé, F. (2008). Guide de l'Aide Sociale à l'Enfance. (6e ed). Paris : Dunod. Collection: Guides Santé Sociale.

## Supports

syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

non évalué

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut -0.11

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).